

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour attirer votre attention sur un sujet qui touche tous les propriétaires fonciers du Manitoba : **le financement de l'éducation**. Depuis plusieurs années, l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), qui représente toutes les municipalités du Manitoba, y compris *la vôtre*, demande au gouvernement provincial d'enlever les taxes scolaires des impôts fonciers. Nous avons aussi demandé à la province de dresser un plan quinquennal pour régler cette question. Pourquoi sommes-nous si préoccupés par le fait que l'on compte de plus en plus sur les impôts fonciers pour financer l'éducation? Parce que :

1. *Le régime actuel d'imposition de taxes sur la propriété foncière pour financer l'éducation est injuste et ne pourra pas durer.*
2. *Les impôts fonciers devraient servir uniquement à financer les services municipaux.*
3. *L'éducation n'a pas de rapport avec la propriété foncière.*

En lisant votre relevé d'impôts fonciers de 2005, vous remarquerez la portion de vos impôts fonciers que vous payez pour financer l'éducation. Bien que les municipalités doivent percevoir les taxes scolaires, elles n'ont aucun pouvoir de décision pour ce qui est de l'établissement des taux. Cette décision est prise par la province et par votre division scolaire locale.

L'AMM ne prône pas une réduction de la qualité de l'éducation au Manitoba, bien au contraire. Nous aimerions voir une amélioration du système d'éducation. Une éducation de haute qualité est essentielle pour tous les membres de la société et pour la santé de la province dans son ensemble. En vertu de ce principe, la province du Manitoba doit assumer une plus grande responsabilité pour le financement de l'éducation de sources *autres* que les taxes sur la propriété foncière. Compter sur les impôts fonciers pour financer un pourcentage croissant de l'éducation est injuste. ***Il faut que cela change.***

Si vous êtes d'accord sur le fait qu'il est temps d'enlever la taxe scolaire des épaules de tous les propriétaires fonciers et de changer le régime actuel pour en adopter un qui est juste et équitable pour tous les citoyens, nous vous encourageons à agir. Exprimez votre opinion en communiquant avec votre député provincial local et en écrivant au ministre de l'Éducation, Peter Bjornson, au Palais législatif, bureau 168, 450, Broadway, Winnipeg (Manitoba), R3C 0V8.

L'AMM continuera de demander au gouvernement provincial de changer le régime actuel de financement de l'éducation et d'instituer un régime qui est juste pour tout le monde. Votre appui à cet égard est grandement apprécié.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

l'Association des municipalités du Manitoba (AMM)